

Cergy, le 5 juillet 2019

Communiqué de presse

SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU 1,2 million d'euros pour les clubs de haut niveau

Les élus du Conseil départemental, réunis en Assemblée départementale autour de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, ont accordé 1,2 million d'euros de soutien en faveur de 13 clubs « Elite » et de 15 clubs « Haut niveau ». Ils représentent 22 disciplines dont 14 disciplines représentées aux Jeux Olympiques. Cette année, 3 nouveaux clubs entrent dans le dispositif.

« Le Département du Val d'Oise offre une multiplicité de pratiques sportives et nos clubs sportifs sont reconnus au niveau international. Les dispositifs mis en place par le Département en faveur de la pratique sportive et de la compétition démontrent la vitalité de notre territoire. Notre ambition est de faire du Val d'Oise, une Terre de Jeux en France. A l'aune des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, nous ne pouvons qu'espérer que le succès sera au rendez-vous pour nos athlètes » précise Marie-Evelyne Christin, Vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise déléguée au Sport, à la Jeunesse et aux Associations.

Les clubs « Elite » soutenus par le Département :

- 225 000 € à l'Entente Franconville Césame Val d'Oise (athlétisme)
- 78 000 € à l'Entente Agglomération Cergy-Pontoise Athlétisme
- 65 000 € pour l'Association Sportive de Saint-Gratien Escrime et le Cercle d'Escrime de Saint-Gratien
- 11 000 € au Garges Djibson Futsal (football)
- 20 000 € aux Cougars de Saint-Ouen-l'Aumône (football américain)
- 40 000 € à l'Albonaise de Franconville (gymnastique)
- 12 000 € à l'Association Franconvilloise d'Haltérophilie, de Musculation et de force Athlétiques
- 55 000 € à l'Association Amicale et Sportive Karaté de Sarcelles
- 46 000 € à l'Association Amicale et Sportive Natation de Sarcelles
- 12 000 € au C.H.S.C.P (plongée – hocket subaquatique)
- 12 500 € aux Titres de Garges (roller – hockey)
- 12 000 € au Taekwondo Elite Cergy
- 90 000 € à l'A.S Pontoise Cergy (tennis de table).

Les clubs sportifs sont considérés comme « clubs élite » lorsqu'ils évoluent au premier niveau de pratique dans leur discipline.

Les clubs « Haut niveau » soutenus par le Département :

- 35 000 € à l'Union Sportive Ezanville d'Ecouen (badminton)
- 20 000 € à l'Olympique Sannois Saint-Gratien (basket)
- 85 000 € à l'Entente Sannois/Saint-Gratien Association (football)
- 12 000 € à l'A.S Golfs de Montgriffon
- 110 000 € à l'Elite Val d'Oise/Saint-Gratien Sannois Handball club
- 25 000 € à Cergy Pontoise Handball
- 50 000 € au Hockey Club de Cergy
- 32 000 € aux Arts Martiaux de Saint-Gratien
- 38 000 € à l'A.C.S Cormeilles Karaté
- 22 000 € à Cergy Pontoise Natation
- 28 000 € à Taverny Sports Nautiques Water Polo
- 20 000 € au C.S.G Cergy (sports de glace)
- 36 000 € au C.SM Eaubonne (tennis)

- 31 000 € à l'O.S Sannois Tennis
- 9 000 € à l'A.A.S Sarcelles Tir à l'Arc

Les clubs sportifs sont considérés comme « clubs haut niveau » lorsqu'ils évoluent au 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} niveau de pratique dans leur discipline.

Le Département, associé depuis plus de 30 ans à la réussite des clubs du Val d'Oise, mise sur la qualité de ses 28 meilleures équipes pour représenter le territoire et surtout la population valdoisienne. Cette année, des sportifs valdoisiens de très haut niveau se prépareront pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 (escrime, karaté, tennis de table, athlétisme, natation, taekwondo, judo, badminton).

Contact presse :

Marine Pivert
Responsable des relations presse
marine.pivert@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 14 - 06 45 73 29 76

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](https://www.facebook.com/valdoise) et sur [Twitter](https://twitter.com/valdoise).